

## **Pour une systématisation du pronom *ce* devant la copule *être* en opposition aux pronoms *il* impersonnel et *il* personnel**

Jean-Pierre Seghi

**Résumé :** Notre étude, qui s'inscrit dans le cadre de l'enseignement du français langue étrangère, part de deux constatations qui apparaissent contradictoires. La première concerne l'erreur récurrente des apprenants italiens qui emploient le pronom personnel, là où seul *ce* est admis : ***Un enfant s'est arrêté sous les réverbères. \*Il est un garçon d'une dizaine d'années.*** La seconde concerne paradoxalement l'emploi de *il*, là où on s'attend à *ce* : ***Né en 1948, Philippe Grimbart est psychanalyste. Il est aussi l'auteur de romans dont « Un secret » qui a été récompensé par le Prix Goncourt.***

Dans notre article, nous nous proposons de trouver un sens à cette contradiction, d'expliquer pourquoi le pronom démonstratif *ce* s'impose dans le premier cas, la reprise de l'antécédent par le pronom personnel représentant étant en quelque sorte bloquée, et pourquoi au contraire cette reprise est permise dans le second cas ; ce qui nous amènera à définir le pronom *ce*, en opposition au pronom personnel mais également au pronom impersonnel et à essayer de systématiser l'emploi de ces sujets devant *être*.

**Mots-clés :** *ce*, *il* impersonnel, *il* personnel, substance brute, indépendance sémantique, extériorisation, intériorisation.